



Rapport moral 2025

Syndicat Intercommunal des Équipements Publics

Le Syndicat Intercommunal d'Équipement Public (SIEP) de Moirans a été créé en 1993 et regroupe les communes de Moirans, Saint-Jean-de-Moirans et Vourey. Il est responsable de l'étude, la construction et la gestion des équipements publics d'intérêt intercommunal.

Bilan des Activités 2025 :

De nombreux travaux ont été engagés et réalisés durant l'année 2025, dont et hormis l'entretien courant, la finalisation de l'Installation de climatiseurs pour les logements restants, la remise en état du portail des familles et la reprise des éclairages extérieurs de tous les logements.

L'installation des climatiseurs dans tous les logements nous permet de ne plus utiliser la chaudière qui servait à chauffer les bâtiments administratifs et les appartements des jeunes gendarmes. Nous avons ainsi arrêté son usage, le contrat de maintenance, couper l'arrivée gaz et supprimer la chaudière.

Le vis à vis des nouveaux logements est un problème qui génère du désagrément et de la visibilité sur les actions menées par la brigade. La demande de pose d'une ombrière couvrant le parking intérieur se justifie. Cette combrière aura le double avantage d'occulter les manœuvres sur le parking et de produire une sécurité pour les véhicules. Elle offre aussi la possibilité d'une installation de panneaux photovoltaïques.

Des études de fixation et stabilité des structures pouvant recevoir les panneaux ont été conduites et ont conclu à la bonne stabilité du sol.

Après consultation, la société BUXIA a été retenue et c'est elle qui conduira les travaux de l'ombrière installera, exploitera et maintiendra les panneaux photovoltaïques.

L'énergie produite sera exploitée par eux et le SIEP bénéficiera d'une rétribution annuelle.

Tous ces travaux ont été recensés et présentés au Service Immobilier de la gendarmerie, en leur demandant de participer aux réalisations conduites par le Syndicat, comme l'autorise les accords liés à l'amélioration des logements et

locaux facilitant la vie quotidienne de la brigade. A cet effet un accord de surloyer a été conclue avec la gendarmerie (courrier du 23/11/2025).

Les objectifs fixés pour 2025 ont été atteints, en termes de délais, de budget et de qualité des réalisations.

Financement et Budget :

Depuis 2023, le syndicat est apte à s'autofinancer autant pour les travaux que le remboursement de l'emprunt restant, sans solliciter d'aide financière des communes concernés.

Un avenant au bail de location a été signé, stabilisant le montant annuel du loyer et fixant les surloyers attendus pour les travaux engagés jusqu'en 2022.

Une nouvelle demande de surloyers a été déposée et obtenue.

Perspectives 2026 :

Finaliser l'installation de l'ombrière et mettre en service les panneaux photovoltaïques.

Le Syndicat remercie les élus des trois communes, les agents techniques, la gendarmerie et le service de gestion comptable de Voiron pour leur engagement, leur soutien et la qualité des échanges.

Je tiens aussi à formuler une pensée toute spéciale à notre ami et membre du SIEP, décédé récemment, Jean Louis Pinto-Suarez.

Le 20-01-2026

François FERRANTE

Président du SIEP



Envoyé en préfecture le 22/01/2026

Reçu en préfecture le 22/01/2026

Publié le

ID : 038-253803894-20260120-DEL2026200101-DE

S²LO



Syndicat Intercommunal
d'Équipements Publics

SERVICE DES AFFAIRES
IMMOBILIERES DE GRENOBLE
ADJUDANT-CHEF HOUADFIA
21, avenue Léon Blum B.P. 2509
38035 GRENOBLE Cedex

Moirans le 23 novembre 2025;

Monsieur l'Adjudant -Chef Houadfia,

Je vous remercie pour la transmission de la décision d'agrément relative au dossier B12 concernant le projet d'ombrière au profit de la caserne de Moirans.

Après examen des éléments communiqués, je vous confirme mon accord sur les conditions juridiques et financières mentionnées, à savoir :

- un coût total d'opération de 100.550,88 € TTC,
- un surloyer annuel de 6 033,05 € TTC, invariable sur une période de cinq ans.

Vous trouverez donc ci-présent l'acceptation formelle de ces conditions,

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et pour la suite des démarches.

Je vous prie d'agréer Mon Adjudant-Chef, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie adressée :

- M. Francoz, Responsable de la brigade de Moirans
- M. HUET, Société BUXIA

François FERRANTE

